

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique - Exploitation de carrière à Pouligny Saint Pierre\_ A  
l'attention de Mr Hubert JOUOT

**De :** "> Bernard Legoux (par Internet)" <bernardlegoux@gmail.com>

**Date :** 03/10/2017 16:21

**Pour :** ddcssp-ep-carriere-poulnystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur;

Après lecture des différentes pièces apportées au dossier rendu publique concernant l'autorisation d'exploiter une carrière de 17ha sur la commune de Pouligny Saint-Pierre, j'observe ne pas comprendre comment une telle autorisation peut être donnée alors que nous sommes en plein coeur du Parc Naturel Régional de la Brenne, dont les qualités d'environnement sur le plan du paysage et de l'observation de la faune et de la flore sont les valeurs essentielles acquises depuis plusieurs années par les acteurs responsables en place. Les efforts apportés pour la qualité de silence et de quiétude nécessaire aux animaux et à leur observation, tant vantée pour attirer et fidéliser un tourisme vert et respectueux de la nature est contredit par ce projet obligatoirement lié au bruit des machines d'extraction et de concassage, au roulement et vibration des engins et des camions.

J'observe aussi que le transport de ce matériel accentue considérablement la fréquence de passage de poids lourds sur la nationale, traversant certaines localités, dont Lureuil que je connais bien. Je comprends et soutiens les observations faites par Monsieur Maire de Lureuil. J'observe que dès à présent, le trafic régulier et parfois intense de camions disproportionnés est inadapté à ce type réseau routier causant de la nuisance et du danger.

Par ailleurs, je tiens à ce que vous sachiez que je suis installé dans cette région depuis plus de 20 ans, que j'y ai été attiré pour ses architectures, ses paysages, ses rivières et ses étangs. J'y ai investi du temps et du travail pour valoriser un patrimoine bâti, ceci par ma qualité d'architecte, mais aussi par une activité secondaire de gîte classé attirant chaque année de nombreux visiteurs attirés et émerveillés car sensibles aux valeurs de charme et d'authenticité d'une nature intègre, ceci est exceptionnel. Si nous ne préservons pas ces facteurs essentiels à la survie de notre région au profit d'autres intérêts, il ne faudra pas s'étonner qu'elle puisse être rapidement désertée.

Je considère donc que ce projet de carrière est tout à fait mal venu et incongru à l'emplacement projeté dans le Parc Naturel régional de la Brenne.

Je compte sur votre compréhension de mes propos et vous porte toute ma confiance pour les faire entendre et les prendre en considération.

Recevez, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de ma meilleure considération.

**Bernard LEGOUX**

*Architecte d'intérieur*

Le Bateau

36220- Néons sur Creuse

[bernardlegoux@gmail.com](mailto:bernardlegoux@gmail.com)

33 (0)6 72 24 63 92